

Infos circulation et stationnements

Vendredi 12 septembre 2025

Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche (TCFIA)

4^{ème} Etape - Contre la Montre Individuel de 20 Kms

Circuit entièrement privatisé dans les deux sens de circulation par arrêté Préfectoral

De 12h à 17h (maximum)

Madame Monsieur

Nous vous présentons nos excuses pour la gêne apportée à vos activités professionnelles et familiales de tous les jours lors de cette 4^{ème} étape qui reprend, près de 60 ans le plus tard, le tracé de la 14^{ème} étape du Tour de France hommes 1966 remportée par Raymond Poulidor devant Jacques Anquetil.

Les jeunes Femmes, pratiquement toutes issues du dernier Tour de France Femmes 2025, auront à cœur de se rapprocher le plus possible du temps réalisé par Raymond Poulidor soit 28' 26". C'est un grand DEFI.

Elles auront besoins de vos encouragements tout au long du Parcours et surtout de vos prudence, vigilance et discipline car, lancées à plus de 90km/h sur les parties les plus rapides, la moindre imprudence de votre part pourrait être catastrophique, pour ELLES comme pour vous.

Près d'une centaine de signaleurs issus des bénévoles locaux et des Forces de l'Ordre (Police et Gendarmerie) jalonneront le parcours pour vous renseigner sur les déviations possibles, le temps de blocage restant etc...

Merci de prendre à l'avance vos précautions pour ce jour-là de 12h à 17h afin que cette belle étape se transforme en jour de fête du sport féminin de haut niveau et du Cyclisme féminin en pleine essor et que vous puissiez, vous aussi, participer à cette fête du sport.

A partir de 11h 30 : Mise en place des signaleurs sur l'ensemble du parcours,

A partir de 12 h Fermeture du circuit à la circulation automobile – Echauffement des concurrentes jusqu'à 13h

A 13h départ de la 1^{ère} concurrente précédée d'un motard sécurité et suivie d'un véhicule de dépannage

Tracé de l'étape (voir verso) : Circulation et stationnements interdits dans les deux sens de 12h à 17h

Départ du pied de la route de St Andeol de Vals pour un parcours de 20,100 Kms par :

La D257 – Col de Vals - Saint Andéol de Vals – Jouanen – D 218 – Les Blaches - St JULIEN du SERRE - Jumel – Les Plaines – UCEL - Pont d'Ucel – D 578b – Le Vieil Ucel – Chamboulas – D 578b – VALS LES BAINS – Les Thermes – Avenue Paul Ribeyre – Arrivée hauteur du Kiosque 1 avenue Paul Ribeyre.

Sur la commune de Vals les bains

Les Stationnements seront interdits

- Parking de la vieille route de Saint-Andeol de Vals, **de 8h à 17h**
- Parking de l'Espace Sévigné, **de 10h à 17h**
- Place Gallimard, **de 12h à 17h**
- Devant le restaurant « La Cascade », **de 8h à 18h**
- Avenue Paul Ribeyre, **de 8h à 17h**

La circulation sera également bloquée dans les deux sens de circulation de 12h à 17h

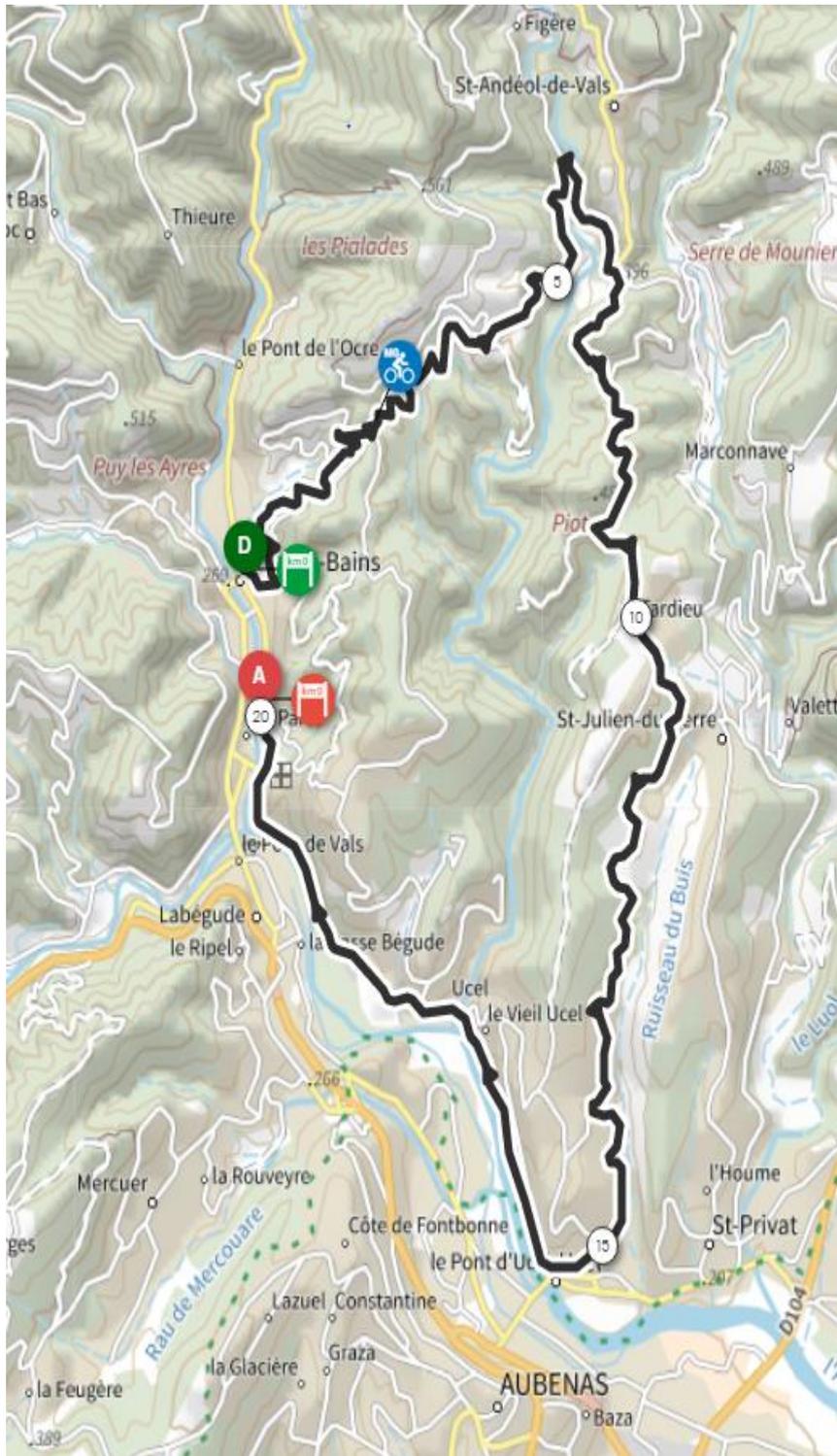
Sur les lieux suivants

Avenue Paul Ribeyre, Pont des Vivaraises, avenue Claude Expilly (de la brasserie au Casino), Vieille Route de St Andéol de Vals, boulevard Docteur Lagarde, boulevard de Lachaud, boulevard Plein Soleil, boulevard des Garneyres, route de Saint-Andéol et col de Vals, sauf aux véhicules de secours et de santé.

INFO COMMERCES ET RESTAURANTS : l'ensemble des commerces, bars et restaurants de la ville restent OUVERTS : les parkings disponibles pour les visiteurs, ainsi que les avenues et rues à proximité seront accessibles en voiture

Sur les autres communes se référer aux arrêtés municipaux de ces communes

Le Parcours de la 4^{ème} Etape CLM du Vendredi 12 septembre 2025



Le Tracé dans Vals Les Bains

